

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ALBE

Arrondissement
de Sélestat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers
élus : 11

SEANCE DU 12 JUIN 2020

Convocation du : 09 JUIN 2020

Nbre Conseillers
en fonction : 11

Mme le Maire : Marie-Line DUCORDEAUX

1^{er} Adjoint : Fabien DOLLE

Nbre Conseillers
présents : 10

2^{ème} Adjointe : Christine SENFT

3^{ème} Adjoint : David BAUER

Les conseillères : BERTRAND Emilie, JACQUOT Carole,
MATT Marie-Laure, NGUEFACK Julie.

Les conseillers : BOUDOURIC Mathieu, KLEIN Rémy.

Absente excusée : KLEIN Cathy

Début de séance : 19h00.

Mme la Maire souhaite la bienvenue à tous les conseillers et passe à l'ordre du jour.

1.) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 23 MAI 2020

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 23 mai 2020 à l'unanimité.

2.) CREATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES.

• **COMMISSION SOCIALE**

Présidente : DUCORDEAUX Marie-Line
BOUDOURIC Mathieu, SENFT Christine

• **COMMISSION FORET, CHEMINS ET VOIRIE**

Présidente : DUCORDEAUX Marie-Line
DOLLE Fabien, BAUER David, NGUEFACK Julie, KLEIN Remy

• **COMMISSION SCOLAIRE**

Présidente : Christine SENFT
KLEIN Cathy, BERTRAND Emilie

• **COMMISSION JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE**

Présidente : DUCORDEAUX Marie-Line
BOUDOURIC Mathieu, MATT Marie-Laure, BERTRAND Emilie

• **COMMISSION FLEURISSEMENT**

Présidente : DUCORDEAUX Marie-Line
SENFTE Christine, KLEIN Cathy, JACQUOT Carole

- **COMMISSION BIODIVERSITE ET ENVIRONNEMENT**

Présidente : DUCORDEAUX Marie-Line
DOLLE Fabien, JACQUOT Carole, NGUEFACK Julie

- **REFERENT SMICTOM**

Le conseil Municipal désigne Madame la Maire DUCORDEAUX Marie-Line à l'unanimité comme référent SMICTOM.

- **DELEGUE GEMAPI**

Le Conseil Municipal désigne Mme NGUEFACK Julie à l'unanimité comme déléguée GEMAPI.

3) DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL, COLLEGE DES ELUS, AUPRES DU CNAS.

La commune ayant adhééré au CNAS (comité national d'action sociale) par délibération en date du 06 novembre 2007 et suite au renouvellement des conseils municipaux il convient de désigner les délégués locaux du CNAS dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal.

Conformément à l'article L191, L225 ou L335 du code électoral,
Le conseil municipal à l'unanimité et après vote a désigné BOUDOURIC Mathieu en qualité de délégué local du collège des élus pour la période 2020-2026.

4) RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que la commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire et de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants est renouvelée après chaque élection municipale. Pour ce faire, le conseil municipal à l'unanimité propose 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants. Les services fiscaux procéderont à la nomination des 6 commissaires titulaires et suppléants.

Sont proposés :

SENFTE Robert :	11, rue de l'Altenberg 67220 Albé
MARTIN Francis :	17, rue d'Albéville 67220 Albé
HOLLECKER Robert :	18, rue de l'Eglise 67220 Albé
FELTZ Isabelle :	lieu-dit Sonnenbach 67220 Albé
BARTHEL Christian :	28, rue du Steinacker 67220 Albé
ALLHEILY Martial :	1, rue Muhlmatten 67220 Albé
DOLLE Fabien :	2, rue de l'Erlenbach 67220 Albé
KLEIN Thomas :	9, rue du Baechling 67220 Albé
KLEIN Rémy :	7, rue de l'Eglise 67220 Albé (propriétaire forestier)
BAUER Gilbert :	20, rue du Steinacker 67220 Albé (propriétaire forestier)
HERRMANN Dominique :	18, rue du Baechling, 67220 Albé
MATT Marie-Laure :	23 rue d'Albéville, 67220 Albé
BAUER David :	18, rue du Steinacker 67220 Albé
STRIEVI Manuel :	3, rue Paul EGGER 67220 Albé
LEDERMANN David :	14, Rue de la libération, 67220 Villé

COLLIN Jean-Luc : Impasse du Muckenbach 67220 Albé
 KUBLER Jean-Marie : 14, rue de l'Erlenbach 67220 Albé
 AUGÉ Patrick : 10, rue de la Fontaine 67220 Albé
 FREPPEL André : 16, rue du Steinacker 67220 Albé
 KLEIN Christian : 15, rue du Baechling 67220 Albé (propriétaire forestier)
 KUBLER Maurice : 17, rue du Baechling 67220 Albé (propriétaire forestier)
 KUBLER Pierre : 32, rue Haute 67220 STEIGE
 WEBER Jean-Luc : 34, rue de la Liberté 67380 LINGOLSHEIM
 NELL Michel : Route de l'Ungersberg 67220 Albé

5) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES IMPOTS DIRECTS.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et entendu les explications du Maire décide de ne pas augmenter les taux et vote les taux ci-contre pour l'exercice 2020 :

Taxe sur le foncier bâti : 5.86 %

Taxe sur le foncier non bâti : 60.01%

Produit fiscal attendu : 45 921 €

Total des allocations compensatrices : 6 578 €

Prélèvement GIR : 11 330 €

Produit prévisionnel de la compensation de la TH : 56 561 €

Le produit nécessaire à l'équilibre du budget : 97 730 €

6) DM N° 1/2020

Section de fonctionnement et d'investissement

Compte	Section	Objet	Dépense	Recette
023	Fonctionnement	Virement à la section d'investissement	82 706	
001	Investissement	Solde d'exécution de la section d'investis.	82 706	
1068	Investissement	Excédent de fonctionnement capitalisé	-82 706	
002	Fonctionnement	Résultat de fonctionnement reporté		-82 706
021	Investissement	Virement de la section de fonctionnement		82 706
1068	Investissement	Excédent de fonctionnement capitalisé		82 706
6541	Fonctionnement	Mise en non-valeur	120	
6531	Fonctionnement	Indemnités des élus	2 200	
7381	Fonctionnement	Fonds de péréquation de taxe additionnelle		720
7718	Fonctionnement	Autres produits exceptionnels sur gestion		1 600
BALANCE			85 026	85 026

Le conseil municipal, après discussion et à l'unanimité approuve la décision modificative N°1/2020.

7) DIVERS

Une discussion s'engage par rapport à la demande du passage du Rallye Centre Alsace. Le Conseil Municipal autorise le passage du rallye, à la condition qu'un nettoyage minutieux soit réalisé avec ensuite un état des lieux avec un responsable du Rallye.

Pour copie conforme
 Albé le 25 juin 2020
 La Maire,